



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

La ville de Chartres, située à seulement 80 KM du centre de Paris, est une ville de 130 000 habitants, très agréable à vivre, très dynamique (théâtre, cinéma, équipements sportifs de haut niveau, lieux touristiques, animations régulières et renommées...), disposant de l'ensemble des structures scolaires (maternelle, primaire, collège, lycée, enseignement supérieur) et particulièrement bien desservie au niveau des transports (trains réguliers vers Montparnasse, autoroute A 11 vers Paris, réseau de bus, ligne directe gare/hôpital).

Troisième établissement de la région Centre Val de Loire (après le CHU de Tours et le CHR d'Orléans), interlocuteur important de l'ARS Centre Val de Loire à ce titre, le Centre Hospitalier de Chartres est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire d'Eure et Loir.

Etablissement très dynamique et porteur de projets structurants pour la prise en charge des patients Euréliens.

Capacitaire :

Médecine : 381 lits	} 1186 lits et places
Chirurgie : 78 lits et 15 places d'ambulatoire	
SSR : 80 lits et 5 places d'UER	
Psychiatrie : 5 lits HC et 67 places (HDJ)	
Handicap psychique : 53 places (HDJ)	
EHPAD : 449 lits	
SESSAD : 41 places	
IME : 12 places	

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil
Nom du service : SERVICE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE Pôle de rattachement : Pole Femme Enfant HOPITAL LOUIS PASTEUR Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Cyrille FARAGUET, cfaraguet@ch-chartres.fr , 0237303767 Composition de l'équipe médicale : 9 PH, 2 assistants, 5 Internes DES, 3 internes MG, 2 externes Nombre de lits : 45 Nombre de places : Plateau technique : 6 salles d'accouchements Autres : 6 journées de bloc opératoires par semaines
4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service gynécologie obstétrique Pôle de rattachement gynécologie obstétrique Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Pr Perrotin Franck franck.perrotin@med.univ-tours.fr (0247474739) / Pr Marret Henri marret@med.univ-tours.fr 0247474741 Composition de l'équipe médicale 7 PUPH, PH ou CCA en gynécologie 8 PUPH CCA OU PH en obstétrique plus 4 PH ou Assistant temps partiels Nombre de lits 15 HC et 8 HA en gynécologie
5. Missions confiées
activités de suivi de grossesses avec diagnostic prénatal activités de chirurgie gynécologiques, mammaires y compris la reconstruction mammaires et cœlioscopie avancée prise en charge de l'infertilité
6. Les compétences à développer
activités de suivi de grossesses avec diagnostic prénatal activités de chirurgie gynécologiques, mammaires y compris la reconstruction mammaires et cœlioscopie avancée prise en charge de l'infertilité
7. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : permanence des soins sur place avec un senior un interne. Anesthésistes et pédiatres sur places. 4 - 5 gardes max par mois - Au CHU de Tours : 3 gardes par mois
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Activités de recherche cliniques en obstétriques et en cancérologie gynécologique Enseignement des internes et autres étudiants du service et de l'hôpital de Louis Pasteur.
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Accès au plateau de consultation, d'échographies et blocs opératoires
10. Logement par l'établissement d'accueil
Logement gratuit pendant la durée de l'assistantat.
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
A l'issue de l'assistantat, le candidat aura la possibilité de candidater sur un poste de praticien hospitalier (PH) au CH de Chartres
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
Oui
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Plusieurs praticiens hospitaliers issus du CHU TOURS Collaborations dans les domaines obstétriques, chirurgicales et recherche cliniques



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

15. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

16. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

17. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : gynécologie obstétrique

Pôle de rattachement : Mère-enfant Chef de pôle Dr WERNER evelyne.werner@chr-orleans.fr

Coordinateur du service avec l'administration : Dr AVIGDOR 02 38 61 30 59 sandrine.avigdor@chr-orleans.fr

Composition de l'équipe médicale : 15 PH ETP

Nombre de lits : 101

Plateau technique : Maternité de niveau III, 5 017 naissances en 2019, 2 salles de bloc opératoire programmé, une salle PO/IVG/urgences, chirurgie robot assistée une semaine sur 2, RCP de DAN, AMP et cancérologie hebdomadaire, un service d'urgence gynéco-obstétricale, centre d'orthogénie

Autres : 1 PH de garde, 1 PH d'astreinte

1 interne de garde et un interne de demi-garde

18. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : Gynécologie Obstétrique Pôle de rattachement : Gynécologie obstétrique Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Perrotin Franck franck.perrotin@med.univ-tours.fr (0247474739) / Pr Marret Henri marret@med.univ-tours.fr (0247474741) Composition de l'équipe médicale 7 PUPH, PH ou CCA en gynécologie 8 PUPH CCA OU PH en obstétrique plus 4 PH ou Assistant temps partiels Nombre de lits 15 HC et 8 HA en gynécologie Nombre de places 0
19. Missions confiées
50 % du temps en obstétrique, 50% du temps en gynécologie (possibilité 100% en obstétrique ou en gynécologie selon la demande)
20. Les compétences à développer
Activité en salle de naissance, visite en grossesse pathologie, consultation et échographie obstétricale Consultation en gynécologie, dans l'unité de sénologie, chirurgie Présentation des dossiers aux différentes RCP
21. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : 1 à 2 gardes par mois seront demandées à l'assistant partagé - Au CHU de Tours : 3 gardes par mois en moyenne
22. Les valences (enseignement/ recherche)
Encadrement des réunions quotidiennes post garde, cours aux internes/externes Développement de protocole de recherche possible
23. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Appareil d'échographie disponible dans chaque box de consultation Possibilité de plage d'échographie obstétricale dédiée Vacation fixe au bloc opératoire 1/2 journée par semaine de présence au CHR, vacation non fixe complémentaire possible
24. Logement par l'établissement d'accueil
Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
25. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Oui
26. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
27. Prise en charge des frais de déplacement
Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
28. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Patiente adressée du CHR au CHU dans le cadre du réseau endométriose, de la préservation de la fertilité, possibilité pour les assistants de poursuite de PEC en étant sur les 2 sites